Zeitschrift: L'émulation jurassienne : revue mensuelle littéraire et scientifique
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 2 (1877)

Artikel: Bibliothèques populaires : rapport
Autor: Breuleux, G.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-684281

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES

RAPPORT

présenté à la Section delémontaine de la Société d'émulation, sur l'établissement d'une bibliothèque populaire à Delémont

Séance du 5 novembre 1876

Au rebours de Petit-Jean, c'est mon commencement que je sais le moins. Tout discours doit être précédé d'un exorde, d'une introduction. C'est la rhétorique qui le veut ainsi. Cette introduction m'embarrasse, et je ne sais qu'y mettre. Si je cherchais à entrer en matière en me livrant à des considérations louangeuses sur la Société d'émulation, sur ce qu'elle fait et ce qu'elle a le bon esprit de ne pas faire, vous ne manqueriez pas de vous écrier comme Perrin Dandin : « Au fait, au fait, au fait. » Si je voulais émettre quelques réflexions mélancoliques sur la sécheresse du sujet, l'on me répliquerait aussitôt : « La belle affaire de traiter avec éloquence un sujet éloquent par lui-même ; c'est le pont aux ânes ; pour bien faire, on doit rendre éloquent ce qui ne l'est pas. »

Si je me décidais à me présenter humblement, tête baissée, en regrettant que l'honneur de vous adresser ce rapport n'ait pas été dévolu à plus capable que moi, que je sois mal au courant des choses dont vous me forcez de parler, les malins, pendant ce temps, se diraient tout bas avec La Rochefoucauld, que l'excès de modestie est souvent un excès d'orgueil, que l'on aime mieux dire du mal de soi que de n'en point parler, que nous n'avouons de petits défauts que pour persuader que nous n'en avons pas de grands. Si enfin, je me permettais d'excuser la pauvreté de mon rapport en vous disant à peu près comme Oronte : « Vous saurez qu'à cause de mes nombreuses occupations, je n'ai mis que fort peu de temps à le faire, » il arriverait que, nouveaux Alcestes, vous vous écrieriez impatientés : « Voyons, Monsieur, le temps ne fait rien à l'affaire. » A tout cela, il me serait aisé de répondre d'une façon catégorique, mais je préfère ne pas écrire d'introduction et aborder mon sujet en prenant, comme on dit, le taureau par les cornes.

La section delémontaine de la Société d'émulation a résolu, dans sa dernière séance, de prendre l'initiative de l'établissement d'une biblio-

thèque populaire, et j'ai été chargé d'énumérer, dans le présent rapport, les moyens à employer pour assurer l'exécution de ce projet.

Il me semble que le choix des moyens dépend de l'utilité ou de la nécessité de cette création, ou, si l'on veut, du but que l'on se propose d'atteindre en fondant une bibliothèque populaire. En effet, on ne réalisera pas une entreprise d'une utilité restreinte avec les mêmes ressources que celles qui auront servi à faire œuvre d'utilité générale. Je dois donc en premier lieu démontrer l'utilité d'une bibliothèque populaire à Delémont, indiquer le but où elle doit nous conduire, déterminer les services qu'elle peut rendre. Il me sera facile ensuite de faire connaître les sources où nous pourrons puiser pour donner un corps à notre idée.

Ces réflexions m'amènent à vous exposer d'abord quelques idées sur l'importance des bibliothèques populaires. Les détails dans lesquels je vais entrer ne seront pas inutiles à tout le monde, car si tous ont conscience, jusqu'à un certain degré du moins, des services que ces bibliothèques peuvent rendre, beaucoup négligent de rechercher les éléments qui démontrent la nécessité de cette institution.

Un peuple qui ne lit point est un peuple mort. Un peuple qui n'ose ou ne peut lire que les ouvrages autorisés par une seule secte, un seul parti, une seule école philosophique, économique ou autre est un peuple esclave auquel la servitude intellectuelle et morale donnera infailliblement la mort. Notre devoir est de préserver celui-ci de la mort, de ressusciter celui-là. L'école populaire, l'un des plus beaux fleurons de notre couronne républicaine, y contribuera petit à petit, en raison directe de son propre développement. Mais l'école a ses limites; l'instruction, la science n'en ont point. L'école ne saurait que préparer des hommes, c'est à la vie à les former, car c est dans le tourbillon des affaires du monde, dans le choc des opinions, dans l'étincelle que font jaillir deux idées qui se croisent, dans les passions que soulèvent les événements qui mouvementent l'existence des peuples, c'est là que doivent s'éclairer les intelligences et se former les caractères, et c'est en nous élevant dans les sereines régions où la raison et la science humaines s'éclairent mutuellement que nous nous rendons dignes du nom d'hommes. L'être humain doit aspirer à tout connaître, à tout comprendre, s'il veut devenir homme, et cette tâche que l'enfant ne saurait accomplir à l'école, s'impose impitoyablement au jeune homme que son âge a jeté dans l'école de la vie.

De là, la nécessité de l'étude et des lectures; de là, l'obligation de réfléchir, de juger, de raisonner. Les leçons de l'histoire se substituent aux leçons du maître, le livre remplace l'instituteur.

Qu'arrive-t-il aux peuples qui se soustraient à cette loi? Saisis et poussés par les engrenages sociaux, ils vont semblables à des machines; ils piétinent sur place; la dure loi du travail les courbe vers la terre ou les tient rivés à l'étau sur lequel ils travaillent; l'ignorance étiole leur intelligence; la volonté est impuissante à les arracher aux étreintes de la

matière; les difficultés de la vie contre lesquelles leurs facultés ne leur offrent aucune arme défensive, aplatissent leurs caractères. Plus de vie intellectuelle et morale, plus de nobles aspirations, plus d'idéal. Ils sont la proie de la nature, de l'ambition et du despotisme d'autrui. Ils sont esclaves, ils sont morts.

Et pendant ce temps, que devient la portion intelligente de l'humanité? Comme le poète, elle s'écrie : De la lumière, toujours plus de lumière, et elle va maîtrisant les forces de la matière, supprimant le temps et l'espace; elle sonde les profondeurs de l'immensité, force les astres à nous révéler leurs secrets, la vie et la pensée à nous dévoiler leurs mystères; elle recherche à travers les âges et dans les couches terrestres les documents historiques de la création, l'arbre généalogique de tout être organisé; elle proclame la liberté, liberté de penser, liberté d'agir, liberté religieuse, liberté politique, et appelle chaque homme devenu citoyen au partage de l'autorité que les idées modernes ont fait choir du trône des monarques ou arraché à la vaniteuse présomption des nobles et du clergé.

Un abîme se creuse ainsi toujours plus profond entre deux parties de la société. D'un côté, l'enthousiasme pour le progrès, l'amour de la liberté, l'élan vers les régions idéales, la révolution permanente dans le beau sens du mot; de l'autre côté, l'immobilité dans la pensée, la stagnation et le recul, une froideur cadavérique. Chez les derniers, il se forme une monstrueuse alliance entre l'ignorance et le despotisme; chez les premiers, la science se ligue avec la démocratie. Chez ceux-ci, la démocratie devient toute puissante, parce que la lumière rayonne sur tous, et que tous en reflètent quelques rayons. Or, la démocratie est la loi de l'avenir, loi générale qui exige de tous des lumières et des connaissances et à laquelle personne ne peut se souustraire. Faisons donc entrer dans la voie commune, ceux qui s'attardent dans l'ornière de l'ignorance ; mettons-leur un flambeau à la main en leur donnant des livres.

Descendons de ces généralités et examinons au même point de vue l'état de nos campagnes et de nos petites villes. Les préoccupations matérielles y absorbent presque tous les instants: on n'y connaît guère que les jouissances du cabaret; l'intelligence représentée généralement par beaucoup de bon sens ne s'y met au service que des intérêts. Dans les villes, les plaisirs intellectuels n'exercent presque aucune prise sur la population. A Delémont, où l'on compte aujourd'hui près de 3,000 âmes, une conférence donnée à l'hôtel-de-ville attire en moyenne 20 à 30 personnes, et pendant ce temps, les cafés et les auberges en contiennent peut être de 3 à 400. Le tambour et le trombone, qui retentissent dans les concerts, excitent l'admiration à un plus haut degré que le plus admirable et le plus sympathique des instruments de musique, l'organe de la voix humaine. Au théâtre, Tabarin enfonce Molière, et, en littérature, Alfred de Musset doit baisser pavillon devant Paul de Kock. Le campagnard et le citadin ignorant méconnaissent notre histoire et nos institutions : Pierre Péquignat est un

rebelle; Jean Conrad et Jacques Sigismond de Reinach sont le nec plus ultra de la mansuétude chrétienne et les symboles de l'amour paternel. Dans les campagnes, la superstition plaît, mais la liberté de pensée épouvante; les ambitieux y font la loi, et les charlatans, le bon Dieu. L'école n'y est que tolérée par bon nombre de gens; monsieur le curé y personnifie la science et la religion, l'art et la morale procèdent de lui, et il est l'incarnation de l'autorité. — La majorité des habitants ne lisent point.

Cependant tout le monde est intéressé à ce qu'ils lisent. Les premiers intéressés, ce sont eux-mêmes, car les amener à lire, c'est leur rendre le libre exercice de leurs facultés; c'est les faire passer, comme disait Caton, de la condition d'instruments à celle d'êtres réellement intelligents et libres. La société, dont la règle nécessaire est une loi de progrès; nos institutions politiques, qui exigent le concours intelligent et libre de tous les citoyens; l'école dont l'avenir est entre les mains des hommes éclairés; l'église que sapent jusque dans ses fondements l'ignorance et l'esclavage moral; l'humanité tout entière au vaste front de laquelle doivent briller comme autant d'étoiles resplendissantes, les mots : travail, raison, conscience, liberté, toutes ces institutions s'écrient : « Lisez pour devenir hommes. » Amener un peuple à lire, c'est donc faire œuvre d'utilité publique.

Mais que lire? Le *Messager boiteux*, le *Paroissien romain*, un journal bi-hebdomadaire composent-ils une nourriture convenable et suffisante pour une intelligence embryonnaire? Poser cette question, c'est la résoudre; c'est en même temps démontrer la nécessité des bibliothèques populaires.

Créons donc des bibliothèques, et puisqu'elles sont utiles à tous, veillons à ce que tous contribuent, selon leurs moyens, à leur établissement. Une fois créées, elles feront le bien d'elles-mêmes et arracheront peu à peu le père de famille à l'influence désastreuse du cabaret, les jeunes gens aux attraits énervants de la dissipation, la jeune fille et la femme à l'empire corrupteur des mauvais romans; tous se débarrasseront petit à petit de l'étroitesse d'esprit, des préjugés et de la superstition, de l'ignorance et de la servitude. Elles seront utiles par la femme surtout : « Adressez-vous aux femmes, disait St-Jérôme, je ne sais plus où. Elles conçoivent promptement, parce qu'elles sont ignorantes; elles répandent avec facilité parce qu'elles sont légères; elles retiennent longtemps, parce qu'elles sont têtues. » St-Jérôme était un impertinent, mais en un sens il avait raison. Shéridan exprime à peu près la même pensée en termes plus galants : « C'est avec les femmes, dit-il, que la nature écrit dans le cœur de l'homme. » Emile de Girardin dit encore dans le même ordre d'idées : « Instruire les filles, c'est ouvrir une école dans le sein de chaque famille. »

La section delémontaine de la Société d'émulation a entrepris une belle et grande tâche en consacrant une partie de son temps à l'établissement

d'une bibliothèque populaire et tous les hommes éclairés devront prendre à cœur de lui venir en aide. Pour se conformer aux considérations développées ci-dessus, il faudrait faire participer toutes les communes du district aux avantages de cette institution. Mais notre société a pensé qu'il ne faut pas trop embrasser de peur de mal étreindre, et elle a décidé de travailler en premier lieu à l'établissement d'une bibliothèque populaire à Delémont. Delémont est une ville essentiellement agricole et, malgré ses nombreuses écoles, malgré la présence d'un groupe assez considérable d'hommes éclairés, nous croyons pouvoir affirmer sans faire tort à cette localité, que la plupart des observations dont nous avons fait précéder ces lignes, peuvent y trouver leur application et qu'une bibliothèque y rendra de grands services. L'exemple de nos concitoyens allemands en est une preuve.

Il s'agit maintenant de rechercher les moyens pratiques à employer pour fonder notre bibliothèque.

La question est fort simple en apparence et tout le monde s'écriera aussitôt qu'il suffira de trouver de l'argent. C'est à cela, en effet, que se réduit toute la difficulté. L'argent est le « to be or not to be » de notre bibliothèque. Malheureusement, il est beaucoup moins simple d'indiquer les bourses où nous devons le puiser que d'affirmer qu'il en faut. Essayons cependant de sortir de la difficulté. Puisque les bibliothèques populaires sont utiles à tous, disions-nous plus haut, veillons à ce que tous contribuent à leur établissement. Adressons-nous donc aux hommes de bonne volonté, au public en général, à la commune et à l'Etat.

Aux hommes de bonne volonté, nous dirons en toute simplicité : « Vous voulez le bien de vos concitoyens, vous seriez heureux de réaliser un progrès qui contribuera au bonheur de tous, vous ne seriez pas fâchés non plus d'avoir à votre disposition une bibliothèque choisie où vous pourriez trouver la nourriture intellectuelle de vos femmes et de vos enfants. Pour atteindre ce triple but, associez-vous. Que chacun de vous apporte dans une caisse commune une faible somme d'argent. Les petits ruisseaux font les grandes rivières : l'obole de chacun servira à former le trésor de tous. Convertissez ce trésor en livres, et votre petite cotisation vous rapportera, à vous et à vos concitoyens, le décuple, le centuple de sa valeur. »

Puis nous nous adresserons au public et lui dirons : « Vous êtes intelligents, mais vous ne cherchez pas à développer votre intelligence : c'est un outil que la rouille envahit peu à peu, c'est une terre que vous laissez en friche et qui ne vous rapporte rien. Or, l'intelligence est la source de la fortune et du bonheur. Développez-la et cherchez à augmenter vos connaissances ; vous pourrez alors devenir riches et heureux. Pour cela, lisez ; nous vous prêterons d'excellents livres qui vous instruiront et vous amuseront.

Pour vous désennuyer, vous allez à l'auberge où vous consommez une partie de vos ressources, et pendant ce temps, vos femmes s'ennuient et

désertent le logis, vos enfants sont négligés et, livrés à eux-mêmes, contractent de mauvaises habitudes. Vous-mêmes, ne contractez-vous pas l'habitude de la boisson, et n'êtes-vous pas effrayés de la fréquence des suicides et des malheurs causés par les spiritueux ? Voulez-vous goûter un plaisir doux et pur qui vous fasse oublier peu à peu les ruineux plaisirs de l'auberge, faites une lecture en famille : l'atmosphère de la famille réchauffe et rend heureux. Ces lectures exerceront en outre une grande influence sur tous les membres de votre maison, car, ainsi que le dit Souvestre, un moraliste populaire, « elles créent des habitudes d'intérieur en réunissant à certaines heures fixes ceux qui habitent sous le même toit, elles agissent sur eux tous en même temps et, en augmentant le nombre de leurs points de contact, resserrent nécessairement les liens de parenté.

« A la longue, la communauté d'instruction et d'émotions qui résulte de ces lectures, appareille les esprits et les cœurs. On vit dans une même atmosphère de pensées et l'on se comprend réciproquement, parce que l'on a puisé ses doctrines aux mêmes sources.

» De même qu'au physique, l'hygiène et les habitudes d'une famille finissent par influer sur tous ses membres et leur donnent des besoins pareils de nourriture, de vêtements et d'habitation ; de même la communauté d'un régime moral doit infiltrer des doctrines et des affections semblables.

» Faire nos lectures en famille, c'est habituer nos esprits à prendre leur repas en commun. »

La commune, à son tour, contribuera à cette œuvre d'utilité publique, car elle est une famille dont tous les membres ont les mêmes devoirs et des intérêts généraux identiques. Tous ont droit à l'instruction et tous doivent contribuer à la répandre, car la misère de l'un fait tort à l'autre et l'ignorance de ceux-là nuit aux intérêts bien entendus de ceux-ci.

Enfin l'Etat nous promet son concours. Tous les deux ans, si je ne me trompe pas, il envoie des ouvrages aux bibliothèques populaires qui lui soumettent leurs statuts et leur catalogue.

Le public, la commune et l'Etat seront donc, à notre point de vue, les agents dont nous nous servirons pour fonder ou faire progresser notre bibliothèque. Trouverons-nous auprès d'eux l'appui que nous en attendons ? Il faut le croire : nous n'avons, en effet, aucune raison de douter du bon sens et de la générosité de nos concitoyens et des autorités delémontaines. D'ailleurs, nous avons toujours sur les lèvres les mots de patrie et d'humanité, de patriotisme et de solidarité. Montrons que nous ne voulons pas prostituer ces mots de patrie et de patriotisme, pour me servir des paroles d'un grand orateur, et ne laissons pas supposer qu'en faisant l'étalage de nos vertus patriotiques, nous cherchons simplement à déguiser notre égoïsme.

Le sacrifice, d'ailleurs, sera minime, car il faut peu de chose pour fonder,

dans de bonnes conditions, une bibliothèque populaire, et nous croyons pouvoir affirmer qu'un fonds de 200 volumes suffirait aux besoins les plus pressants. En estimant ces 200 volumes à 2 francs 50 centimes en moyenne, nous arrivons à une somme de 500 francs que l'on pourra aisément trouver, nous l'espérons du moins, à l'aide des souscriptions et des dons en argent. Cependant, ce fonds de 200 volumes ne suffira pas à la longue; il importe que notre bibliothèque grandisse et prospère : c'est pourquoi il serait nécessaire de créer une catégorie spéciale de souscripteurs qui s'engageraient à verser pendant quelques années une certaine somme dans la caisse de la bibliothèque. Ils formeraient le groupe des actionnaires fondateurs; leur bulletin de souscription devant être envisagé comme une carte d'abonnement, ils jouiraient en toute liberté des bienfaits de cette institution sur laquelle ils exerceraient la haute surveillance par l'organe d'un Comité élu à la majorité des suffrages.

Ce rouage me paraît absolument nécessaire à la prospérité de notre future bibliothèque, à laquelle il servira de base et de régulateur; en outre, les cotisations annuelles des actionnaires permettront d'enrichir périodiquement et d'une façon assez sensible, notre collection de livres. Mais comme il est probable que beaucoup de personnes seront heureuses de contribuer à l'établissement d'une bibliothèque, sans cependant vouloir s'engager à verser une certaine somme pendant plusieurs années, nous maintenons une seconde classe de souscripteurs comprenant ceux qui se contenteront d'une cotisation unique. De son côté, la commune serait appelée à fournir le local et le mobilier; l'Etat enfin augmenterait aussi peu à peu notre fonds de livres.

L'on nous arrêtera certainement ici pour nous demander des explications relatives à la valeur morale et à la nature des ouvrages qui composeront notre bibliothèque. Nous répondrons : la bibliothèque populaire de Delémont sera en dehors et au-dessus des partis; où elle ne vivra pas. Créée dans le but de répandre les lumières et les connaissances, d'ouvrir les esprits, de faire vibrer les cœurs et de former des caractères énergiques et indépendants, elle ne voudra pas se faire le sergent de la congrégation de l'index, coucher la science sur le lit de Procuste, défigurer l'histoire, brûler ce qu'adore la raison, ni adorer ce qu'encensent la superstition et les préjugés. Notre bibliothèque ne contiendra que de bons livres, et sl l'on veut savoir ce que nous entendons par de bons livres, nous répondrons avec La Bruyère :

« Quand une lecture vous élève l'esprit et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage : il est bon et fait de main d'ouvrier. »

Au reste, nous veillerons à être utiles aux agriculteurs, aux artisans, aux ouvriers par l'acquisition d'ouvrages qui pourront compléter les connaissances dont la pratique de leur métier les a rendues maîtres. Nous ferons donc, en résumé, un choix de bons ouvrages touchant à tous les domaines,

sauf le domaine confessionnel proprement dit. La Société Franklin fondée à Paris en vue de la propagation des bibliothèques populaires, et la Bibliothèque nationale pourront nous guider utilement dans ce choix si délicat.

Il est temps de me résumer et de vous soumettre les conclusions qui suivent :

1° La section delémontaine de la Société d'émulation considère l'établissement d'une bibliothèque populaire à Delémont comme une œuvre d'utilité générale et elle décide d'en prendre l'initiative ;

2e Les fonds, locaux, meubles et livres nécessaires à cette institution, seront fournis par les particuliers, la commune et l'Etat;

3° Une souscription en faveur de cette œuvre sera ouverte dans le journal le *Progrès* et l'on fera circuler une liste en ville. La Société décidera, en outre, si l'on veut convoquer une assemblée dans laquelle on s'occuperait de cette question.

On établira deux catégories de souscripteurs :

La première catégorie comprendra les souscripteurs qui s'engageront à payer annuellement pendant années la somme de francs à la caisse de la bibliothèque ; ils seront considérés comme actionnaires-fondateurs et comme abonnés, ils exerceront la haute direction et la surveillance sur la bibliothèque qu'ils feront administrer par un Comité spécial de membres, nommés par eux à la majorité des actionnaires pour années et rééligibles.

La seconde catégorie comprendra les souscripteurs qui verseront une cotisation unique soit en argent, soit en livres.

La commune de Delémont sera priée de fournir le local et le mobilier nécessaires à la bibliothèque.

On enverra les statuts, règlements et catalogue à la Direction de l'Education avec prière de contribuer au développement de notre bibliothèque à l'aide des subsides habituels.

4° La bibliothèque sera exclusivement composée d'ouvrages moraux, littéraires, scientifiques, agricoles et d'arts et de métiers.

5° Un règlement spécial déterminera les attributions des actionnaires et du Comité, les conditions de prêts de livres, amendes, etc.

6° En cas de dissolution de la Société des actionnaires-fondateurs, la bibliothèque restera affectée à l'usage du public.

Je ne crois pas qu'il soit besoin de défendre plus longuement les thèses qui précèdent, et je termine ce trop long rapport, confiant dans la sagesse des décisions que vous prendrez, et dans l'espoir que la population de Delémont secondera énergiquement nos efforts !

Delémont, 31 octobre 1876.

G. Breuleux.